
REGION DE LA KARA
PREFECTURE DE LA KOZAH
B.P. 160-Kara-Tél/Fax : 26 60 10 25
Standard 26 60 01 91
N° 712 /P.KO.

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Je soussigné, Préfet de la Kozah atteste que l'Association dénommée « **Coopération Internationale pour la Médecine d'Urgence et les vigilances sanitaires en Afrique** » (CIMUVISA) dont le siège africain est situé au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Kara-Togo et ayant pour but de promouvoir un partenariat de Formation et de prise en charge des Urgences Vitales et prévention-gestion des crises sanitaires dans le cadre d'une coopération décentralisée Nord/Sud et Sud/sud par l'accès à la formation et aux soins urgents préventifs et curatifs, reçoit notre adhésion et est conforme à notre planification et à nos activités.

A cet effet, nous apportons notre approbation de reconnaissance à ladite Association pour l'exercice de ses fonctions.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour valoir et servir ce que de droit. /-

Kara, le 17 Novembre 2015

Le Préfet de la Kozah, P.O
Le secrétaire Général



N'LOWA Kokoutchè